

Expulsion chez une personne

Par nathalie1976, le 05/11/2014 à 21:29

Bonjour j habite chez mon conjoint qui es propriétaire ..on se sépare.peut t il me mettre a la porte sans que j ai un domicile avec mes enfants merci

Par aguesseau, le 05/11/2014 à 23:20

Bsr,

Conjoint juridiquement est synonyme d'epoux est ce le cas?

Si vous n'êtes que concubins et que ce ne sont pas ses enfants, il en a droit.

Cd t

Par Lag0, le 06/11/2014 à 06:47

Bonjour,

Si vous êtes conjoints, donc mariés, votre mari ne peut pas vous "mettre à la porte" du domicile conjugal, même s'il est seul propriétaire.